



rapport d'activité 2020

SOMMAIRE

SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	3
AVANT-PROPOS DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE	4
12 MOIS	
JANVIER	5
FÉVRIER	6
MARS	7
AVRIL	8
MAI	9
JUIN	10
JUILLET	10
AOÛT	10
SEPTEMBRE	11
OCTOBRE	12
NOVEMBRE	13 - 14
DÉCEMBRE	14
COMPTES	15 - 16
LA FÉDÉRATION	17 - 19

MESSAGE DU PRÉSIDENT

MESSAGE DU PRÉSIDENT

2020 – Une année mémorable...

Dès la mi-mars 2020, nous avons basculé dans un autre monde... Toutes et tous. Les établissements médico-sociaux, leur personnel et leurs résidentes et résidents aussi. Mais nous n'étions pas conscients, alors, de l'ampleur de la crise qui s'annonçait. Puis nous avons enregistré les premiers cas de contamination. Nous avons dû nous résoudre à fermer les établissements et confiner leurs occupantes et occupants. Nous avons fait face aux difficultés d'approvisionnement en masques, en gel hydroalcoolique et en surblouses. Nous avons été confrontés aux premiers décès, au manque de personnel, aux inquiétudes des familles et des proches et aux critiques de l'opinion publique...

Malgré la complexité de la situation, les EMS ont fait preuve de créativité, d'agilité et d'un grand professionnalisme pour lutter contre un adversaire invisible et insidieux. D'esprit d'initiative et de dynamisme aussi, pour mettre en œuvre les mesures et plans de protection tout en préservant au mieux la qualité de vie et les interactions sociales en leur sein.

Comme si l'urgence sanitaire et ses contraintes importantes n'avaient pas suffi, les établissements ont dû affronter les conséquences économiques de la crise: aux surcoûts engendrés par la pandémie, notamment les dépenses liées à la gestion des ressources humaines et à l'achat de matériel de protection, se sont ajoutées les pertes d'exploitation dues à la fermeture temporaire de structures habituellement ouvertes au public et surtout à l'inoccupation de lits. Et les craintes légitimes des EMS quant à leur équilibre budgétaire et financier n'ont pas disparu d'un coup avec le bouclage des comptes au 31 décembre 2020...

Certes, la crise sanitaire a mis les EMS à rude épreuve. Elle a ébranlé les certitudes et questionné les pratiques des professionnel-le-s, les obligeant souvent à faire des choix difficiles entre protection des résidentes et résidents contre une contamination et respect de leurs droits et besoins fondamentaux. Mais elle aura peut-être aussi permis de tirer certains enseignements au terme de cette année éprouvante, notamment la nécessité de rassembler les forces et les ressources, de regrouper les besoins en matière de fournitures et de services ou encore de capitaliser et partager les bonnes pratiques.

La Fédération est fière de ses membres. Sidérés, chahutés, déstabilisés, ils ont néanmoins démontré une formidable capacité d'adaptation à une situation soudaine et inédite. Les mois à venir devront leur permettre de se relever de la crise et de retrouver une certaine normalité. Il s'agira également de remettre sur le métier les réflexions engagées voilà plus de deux ans sur l'évolution du secteur et son ouverture à de nouvelles structures d'habitat, d'accompagnement et de soins. Enfin, nous travaillerons ensemble à la redéfinition et au renforcement de notre partenariat avec le canton et les autres acteurs du secteur afin de gagner en résilience et en autonomie. Toutes et tous, nous avons aujourd'hui plus que jamais besoin de perspectives réjouissantes et de projets qui nous portent et nous enthousiasment.

NICOLAS WALDER

AVANT-PROPOS DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

AVANT-PROPOS DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Une année de transition

Si la Task-force EMS Covid-19 a largement mobilisé les forces vives du Secrétariat général durant l'année 2020, en particulier celles du Pôle associatif et faitier, l'équipe a néanmoins réussi à assurer ses missions de soutien et d'accompagnement des institutions membres. Au-delà des actions, activités et événements qui ont eu lieu au fil des mois et qui sont mentionnés dans les pages qui suivent, l'équipe a continué de gérer les affaires courantes, notamment les relations avec les membres de la Fédération ainsi qu'avec les partenaires du réseau santé-social. Elle a également su adapter ses prestations à la situation de crise sanitaire et en a créé de nouvelles.

Ainsi, le Pôle juridique a pris le temps de se spécialiser sur les questions liées spécifiquement à la gestion des ressources humaines en temps de coronavirus. Chaque jour, en effet, les établissements ont été confrontés à de nouvelles problématiques – comment adapter un poste de travail pour une personne vulnérable, quelle alternative proposer si l'adaptation n'est pas possible, combien de jours accorder pour la garde d'enfants lors de la fermeture des écoles, etc. Se sont également posées les questions de la mise en quarantaine de collaboratrices et collaborateurs de retour de vacances passées à l'étranger, ou encore des mesures à prendre lorsque des membres du personnel refusent d'entrer dans une chambre occupée par une personne symptomatique par crainte de la contamination...

De son côté, le Pôle formation a mobilisé son réseau pour développer une base de données regroupant des profils professionnels pertinents et immédiatement disponibles pour combler les absences ou renforcer les équipes. La pandémie a accéléré le tournant numérique amorcé depuis quelque temps dans le domaine de la formation. D'une part, certaines formations habituellement tenues en présentiel ont été adaptées au format numérique. D'autre part, des réflexions et des travaux ont été initiés en 2020 en vue d'accompagner les membres de la Fegems dans la transition digitale, avec des tutoriels, des outils digitaux et un guide de bonnes pratiques.

Quant au Pôle économique, il a été fortement mis à contribution pour assurer un suivi de la pandémie au sein des établissements grâce à une veille statistique. Dès l'été, il a également réalisé un important et précieux travail d'analyse des surcoûts enregistrés par ces mêmes établissements durant la première vague du printemps. Cette analyse a permis d'identifier quelques pistes pour l'avenir, à étudier pour améliorer l'économicité des institutions et favoriser une utilisation efficiente des ressources humaines et financières.

Comme partout ailleurs, divers événements ont été annulés ou reportés à des jours meilleurs. Dès lors, les activités de communication durant cette année ont prioritairement porté sur l'information aux membres et sur les relations avec les médias. Il était en effet essentiel d'apporter un éclairage averti sur la situation des EMS en temps de pandémie.

Cette année particulièrement exigeante a mis en évidence la grande capacité d'adaptation de la Fegems, de ses instances et de ses membres. Avec l'appui du Comité, la petite équipe du Secrétariat général, constituée d'experts complémentaires aguerris au travail d'équipe et au service des membres, s'est mobilisée aux côtés des collaboratrices et collaborateurs des EMS. Le présent rapport d'activité, qui diffère quelque peu dans sa forme et son contenu de ceux des années précédentes, est là pour en témoigner.

ANNE-LAURE REPOND

01 JANVIER

12 MOIS

Digitalisation des formations

Fin janvier 2020, un Spécial Rendez-vous de la formation intitulé « Accompagnement des membres à la digitalisation des formations: quels enjeux pour demain ? » a permis de faire le point avec les établissements membres sur le passage aux inscriptions en ligne des formations de l'offre réseau santé-social.

Une avancée numérique annonciatrice de ce qui est à venir. En effet, « le monde change... il ne nous attendra pas », tel était le message délivré dans le cadre de cette rencontre thématique, dont l'objectif était de renforcer le travail de sensibilisation des directions, cadres et responsables RH aux enjeux liés à la digitalisation des formations et d'établir un plan d'action pour les accompagner dans cette transition.

PÔLE FORMATION

Matinale juridique sur « La notion de capacité de discernement »

Cette séance, coanimée par le Dr Boss (psychiatre et consultant auprès de plusieurs EMS membres), a été l'occasion d'aborder la notion complexe de capacité de discernement, notion instaurée par le droit mais dont l'évaluation peut se révéler délicate dans la pratique médicale.

PÔLE JURIDIQUE

Collaboration avec le SPAD

Une rencontre a été initiée avec la Direction du Service de protection de l'adulte en vue de l'amélioration des modalités de collaboration entre ce service et les membres de la Fegems.

PÔLE JURIDIQUE

02

FÉVRIER

12 MOIS

Journée d'étude**L'animation socio-culturelle en EMS**

L'animation socio-culturelle telle qu'elle se pratique aujourd'hui est-elle en adéquation avec les attentes futures? A-t-elle les moyens et les ressources pour faire face aux défis à venir? Comment accompagner le changement et permettre à l'animation socio-culturelle d'évoluer et de continuer à remplir sa mission auprès des bénéficiaires? Quelque 80 représentant-e-s des cadres, directions et conseils ou comités des EMS membres de la Fédération se sont réunis début février pour débattre de ces questions dans le cadre de la Journée d'étude 2020. Les idées et recommandations formulées serviront de base à la création d'une charte de l'animation en EMS. Par ailleurs, la Haute école de travail social et la Fegems ont pris rendez-vous pour préciser les contours du projet de recherche autour de l'animation socio-culturelle auprès des personnes âgées en institution.

PÔLE ASSOCIATIF ET FAÏTIER**Inspection paritaire des entreprises**

La Fegems a rencontré l'Inspection paritaire des entreprises, laquelle avait été mandatée par la Commission des mesures d'accompagnement (CMA) pour surveiller les conditions de travail des personnes relevant de l'asile, en particulier les conditions de rémunération des stagiaires au sein des EMS.

PÔLE JURIDIQUE**Contrat de prestations****Lancement des travaux préparatoires**

Le 27 février, une Agora à l'attention des directions et des membres de conseil a lancé la discussion sur les enjeux du secteur dans le contexte du futur contrat de prestations. Les échanges ont été structurés autour de trois ateliers (alourdissement de la prise en soins et troubles cognitifs, formation, amélioration des conditions-cadres) et donné lieu aux premières propositions concrètes ont été confrontées lors de la consultation des membres dès le mois de juin.

PÔLE ASSOCIATIF ET FAÏTIER

03

MARS

12 MOIS

Création de la Task-Force EMS Covid-19

Le 12 mars 2020, la Task-Force EMS Covid-19 est créée à l'initiative de l'Association des directeur-trice-s d'EMS genevois (ADEPAG) et de la Fegems, rapidement rejointes par les faïtières du secteur (AGIC, API, MEPAG'S et Agems), puis par la Direction générale de la santé. Cette cellule de gestion de crise interdisciplinaire se réunit quotidiennement les premières semaines. Elle traite un grand nombre de questions adressées par les EMS et formule des recommandations dans le but de soutenir les EMS dans la lutte contre la pandémie. Le Secrétariat général de la Fegems a mis ses ressources et compétences (communication, économie, droit, gestion, formation) au service de la Task-Force et joué un rôle central en collectant les données statistiques et traitant les problématiques des établissements confrontés à cette situation inédite. Durant l'année 2020, elle a édité plus de septante Info-mails.

PÔLE ASSOCIATIF ET FAÏTIER

Et plus encore

- **Une matinale juridique** sur « Les mesures de curatelle » a été l'occasion d'expliquer le système des « mesures sur mesure » prévu par le nouveau droit de la protection de l'adulte en matière de curatelles, mais également d'évoquer les particularités et difficultés de notre secteur.
- **Une formation** « Accompagnement des directions, cadres et référent-e-s de formation à la formation interne ».

Lancement du recensement des statistiques Covid-19 des EMS

Dès le 30 mars, le Pôle économique a compilé sur une base quotidienne les recensements des cas de Covid-19 parmi les résident-e-s des établissements du canton. La collecte des données a été étendue dès la mi-mai au personnel des établissements. Ces données étaient transmises d'abord à un rythme quotidien, puis hebdomadaire, à la Task-Force et à l'ensemble des EMS afin de suivre l'évolution de l'épidémie dans le secteur et d'accompagner le pilotage de la gestion de crise. Ce sont plus de 7'200 enregistrements statistiques qui ont ainsi été traités et compilés par le Pôle économique au cours de l'année 2020.

PÔLE ÉCONOMIQUE

En 2020, la Task-Force EMS Covid-19 a envoyé

74

Info-Mails et a répondu à près de

600

questions venant des EMS.

Elle a traité près de

7'200

recensements de données liées au Covid dans les EMS.

La Fegems a coordonné la livraison de

400'000

masques, de

25'000

surblouses ou encore de

11'000

litres de gel hydro-alcoolique.

04

AVRIL

12 MOIS

Création d'une base de données RH centralisée

Afin d'anticiper et de répondre aux besoins urgents en matière de ressources humaines des EMS durant cette période, un outil utile aux membres a été mis en place, leur donnant accès à une base de données RH centralisée. Dans une première étape, la page « Candidature spontanée » du site internet de la Fegems a été optimisée. Dans une deuxième étape, la mise à disposition de ressources pour le secteur a été négociée et coordonnée avec divers partenaires (association Alzheimer, HEDS, OSEO, CRG, associations des ergothérapeutes et des physiothérapeutes, etc.). L'objectif était de définir un protocole permettant d'intégrer des ressources pertinentes pour les EMS membres et d'identifier leur provenance. Durant toute cette période, une veille quotidienne de la base de données a été instaurée afin de suivre et vérifier la qualité des dossiers déposés.

PÔLE FORMATION

Les coûts liés aux absences de personnel (malades, vulnérables ou suite à une mise en quarantaine) représentent le premier poste de surcoûts liés aux ressources humaines avec une part estimée de

47%

Le second poste de surcoûts liés aux ressources humaines concerne l'effort de renforcement des équipes représentant en moyenne

45%

des surcoûts RH (intérim, heures supplémentaires, réaffectations et frais de recrutement).

05
MAI

12 MOIS

L'avenir de la formation

L'avenir de la formation à distance ou en ligne repose sur une maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC) par l'ensemble des collaborateur-trice-s du secteur. Forts de ce constat, nous avons travaillé avec notre partenaire de l'UOG pour planifier et développer un nouveau module de formation de deux jours permettant de faire vivre aux futur-e-s participant-e-s une expérience de formation hybride, c'est-à-dire alliant des moments en présentiel et en classes virtuelles. L'objectif était de familiariser les participant-e-s aux outils digitaux (classe en ligne, e-learning, vidéo, quiz, serious game, etc.). Condition pour ce faire: disposer d'une adresse e-mail professionnelle! Deux sessions pilotes seront lancées dans le courant du deuxième semestre 2021.

PÔLE FORMATION

Redimensionnement de l'offre de formation du Réseau santé-social

L'offre de formation du Réseau santé-social a commencé à se transformer, tant du point de vue de l'offre des cours proposée, partagée et mutualisée que des modalités pédagogiques. Les partenaires HUG, IMAD, HG et Fegems ont donc dû préciser quels étaient pour chacun leurs essentiels. La Fegems a constitué un groupe de travail pour pouvoir déterminer ses essentiels à partir de l'offre existante. Actuellement, les négociations sont en cours entre les partenaires pour redimensionner la nouvelle offre du Réseau santé-social.

PÔLE FORMATION

06 JUIN

12 MOIS

Contrat de prestations **Premières auditions des membres**

Le Secrétariat général a lancé son processus de consultation des membres dans le cadre du futur contrat de prestations. Les entretiens semi-directifs ont permis d'aborder les principaux sujets comme le financement des soins, les défis de la prise en soins dans le contexte actuel et sa reconnaissance, les enjeux de transparence ou de collaboration avec les différents partenaires impliqués dans le financement des EMS. Les indicateurs du présent contrat de prestations sont également discutés.

PÔLE ASSOCIATIF ET FAÏTIER

07 JUILLET

12 MOIS

Lettre Eco 5 **« Projection des besoins en personnel de santé »**

La cinquième Lettre Eco produite par le Pôle économique propose un résumé des résultats des projections des besoins en lits et en soins. À Genève, le nombre d'habitants de 80 ans et plus passera ainsi de 28'000 en 2020 à 45'000 en 2040. Les calculs réalisés dans le cadre du rapport de planification sanitaire de l'État projettent un accroissement du besoin en lits de 10% d'ici 2023 et de 58% d'ici 2040. Les projections évoquent une croissance de 29% des besoins en personnel de santé entre 2017 et 2030.

PÔLE ÉCONOMIQUE

08 AOÛT

12 MOIS

Covid-19 **Enquête auprès des EMS** **sur les surcoûts liés à la pandémie**

Le 12 août, le Pôle économique de la Fegems lance un recensement des surcoûts liés à la gestion de la première vague de Covid-19. À travers cet exercice, plusieurs objectifs sont visés :

- répertorier les conséquences économiques de l'épidémie et fournir aux EMS une vue d'ensemble et des éléments de comparaison,
- anticiper les postes de dépenses en tirant les leçons de la première vague,
- rassembler des éléments quantitatifs utiles dans l'éventualité de discussions avec les autorités.

PÔLE ÉCONOMIQUE

09

SEPTEMBRE

12 MOIS

Dispositif de formation d'auxiliaire d'accompagnement

Le lancement de la volée 2 du dispositif de formation et d'insertion professionnelle d'auxiliaire d'accompagnement (AA), qui aurait dû avoir lieu en avril 2020, a finalement été reporté à fin septembre en raison du coronavirus. Cette volée, d'une durée de six mois à un taux de présence de 90%, a réuni 22 participant·e·s (15 provenant de l'Hospice général et 7 de l'Office cantonal de l'emploi), accueilli·e·s et formé·e·s par trois EMS: la résidence Liotard, l'EMS Les Marronniers et l'EMS La Vendée. Ces EMS partenaires ont fait preuve d'une adaptation remarquable pour poursuivre l'encadrement des participant·e·s, assurer leur formation, tout en gérant la crise sanitaire. De leur côté, les participant·e·s, ont aussi témoigné un engagement admirable: toutes et tous ont tenu à rester dans les EMS et à poursuivre leur immersion sur leurs lieux de pratique ou de formation, tout en s'adaptant à cette situation.

PÔLE FORMATION**Covid-19****Renforcement de la base de données RH centralisée**

Avec l'arrivée de la deuxième vague de coronavirus, la collaboration entre les partenaires du réseau santé-social s'est intensifiée sur le front des ressources humaines afin de les maintenir à niveau dans les établissements. Pour prêter main forte aux équipes des EMS, les HUG ont proposé une cinquantaine de profils adéquats et disponibles. L'Hospice général a lui aussi fourni une trentaine de dossiers ciblés. Par ailleurs, la base de données centralisée a été développée afin de mieux identifier les candidatures provenant de l'OCE.

PÔLE FORMATION

Conçu par la Fegems et financé par l'Hospice général et l'Office cantonal de l'emploi, le dispositif AA s'adresse à des personnes non qualifiées avec ou sans expérience dans les domaines visés (soins, intendance et animation en EMS). L'objectif est de favoriser leur insertion professionnelle tout en mettant à la disposition des EMS du canton du personnel formé.

**Dispositif de formation AA
Remise des attestations**

Crise sanitaire oblige, la cérémonie de remise des attestations aux participant·e·s de la première volée du dispositif de formation, initialement prévue au printemps, s'est finalement tenue le 28 septembre. À cette occasion, M. Thierry Apothéloz, Conseiller d'État chargé du Département de la cohésion sociale, a souligné l'importance d'un tel dispositif qui contribue à la valorisation des compétences, à l'assurance de nouvelles ressources et à la cohésion sociale. Le volet «insertion professionnelle» du dispositif a également tenu ses promesses puisque sur les seize personnes qui ont suivi la formation avec succès, huit étaient déjà au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée.

PÔLE FORMATION**Accompagnement des personnes-ressources à la formation interne**

Dans le but de consolider les compétences pédagogiques des personnes-ressources, un module de formation d'une journée est proposé, abordant les trois volets suivants: élaborer une journée de formation, animer une formation et établir la traçabilité d'une formation. Le module allie exercices pratiques et concepts théoriques.

PÔLE FORMATION

10

OCTOBRE

12 MOIS

Contrat de prestations en consultation à l'Assemblée des délégué.e.s

L'Assemblée des délégué.e.s du 7 octobre a été l'occasion de restituer le sondage réalisé auprès des membres pour le futur contrat de prestations. Ce ne sont pas moins de 35 EMS qui ont été auditionnés. Cet exercice a permis de recueillir des positions à propos des principaux sujets de préoccupation des EMS liés au financement, mais également à la transparence et à la reconnaissance de l'accomplissement de leurs missions. Des axes de négociation ont également été présentés. À la suite de cette Assemblée des délégué.e.s, durant le mois d'octobre, un groupe de travail, composé de directions et de membres de conseil, a été constitué pour prioriser les éléments du rapport de consultation des membres. Il soumettra par la suite ses travaux au Comité pour l'établissement d'un mandat de négociation.

PÔLE ASSOCIATIF ET FAÏTIER**Assemblée des délégué.e.s****Nicolas Walder élu à la présidence de la Fegems**

Lors de leur Assemblée générale du 7 octobre, les délégué.e.s de la Fegems ont confié par acclamation la présidence à Nicolas Walder, membre du Comité de l'EMS de Drize, du Comité de Pro Senectute Genève et Conseiller national des Verts. Nicolas Walder avait déjà occupé cette fonction de 2014 à 2018.

PÔLE ASSOCIATIF ET FAÏTIER**Matinale juridique****« La responsabilité professionnelle »**

Les principales clés en matière de responsabilité professionnelle et de responsabilité civile ont été présentées lors cette séance, afin notamment que chaque participant.e soit capable d'identifier les responsabilités liées à sa fonction.

PÔLE JURIDIQUE

Covid-19**Résultats des surcoûts liés à la gestion de la crise sanitaire**

La sixième édition de la Lettre Eco publiée le 11 novembre 2020 présente les résultats de l'analyse du sondage visant à recenser l'ensemble des surcoûts engendrés par la gestion de la première vague de Covid-19. Les dépenses associées aux ressources humaines sont le premier poste de surcoûts, avec 49% du total, suivies des pertes de recettes d'exploitation (27%), puis des coûts liés à l'achat de matériel (20%). L'analyse de ces résultats a permis d'identifier clairement les postes de dépenses communs à l'ensemble des EMS pour lesquels il existe une marge de manœuvre afin d'atténuer les surcoûts. Cette marge de manœuvre peut passer par plusieurs pistes :

- La gestion du personnel à travers la mise en place d'un pool de remplaçant.e.s.
- L'achat de matériel à travers une mutualisation des achats.
- La sélection des dispositifs offrant un rapport qualité-prix démontré à travers l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques capitalisant sur l'expérience de chacun.

PÔLE ASSOCIATIF ET FAÏTIER**Digitalisation des formations**

Suite à l'appel lancé en octobre, un groupe de travail «Accompagnement des membres à la digitalisation» a été constitué. Son objectif : accompagner les établissements à la transition numérique dans le domaine de la formation, notamment. Le groupe de travail a pour mission d'élaborer un guide de bonnes pratiques pour le secteur, des supports et des tutoriels utiles en matière de formation en ligne. Les premiers résultats des réflexions de ce groupe de travail seront présentés en 2021, dans le cadre d'un Spécial Rendez-vous de la formation. Des phases de consultation des directions et référent.e.s de formation seront prévues, via des sondages en ligne, bien sûr !

PÔLE FORMATION**Les sessions de la formation INC en classes virtuelles**

Pour la première fois en plus de quinze ans d'existence, les sessions habituelles du dispositif de formation «Intégration des nouveaux collaborateur.trice.s» (INC) n'ont pas pu avoir lieu, mesures sanitaires obligent. L'année 2020 a donc été mise à contribution pour transformer les sessions en classes virtuelles. À cet effet, les intervenant.e.s ont participé à des ateliers de formation pour apprendre à utiliser les fonctionnalités de l'outil Zoom et à animer des classes à distance. Elles et ils ont également été accompagné.e.s individuellement pour adapter leurs interventions afin qu'elles restent attractives malgré la distance. Un vrai défi, tant pour ces intervenant.e.s que pour le Pôle formation ! La nouvelle formule a été testée en janvier 2021 avec succès par les quinze participant.e.s inscrit.e.s à la formation.

PÔLE FORMATION

11

NOVEMBRE

12 MOIS

Réforme des prestations complémentaires

En vue de la réforme des prestations complémentaires entrant en vigueur au 1er janvier 2021, une efficace collaboration a été instaurée entre le Département de la cohésion sociale (DCS) et la Fegems. Une séance d'information animée par des collaborateurs du DCS a ainsi été proposée aux membres en novembre 2020 afin de présenter les principaux enjeux et nouveautés de la réforme. Des échanges privilégiés avec la Direction du Service des prestations complémentaires (SPC) ont par la suite permis au Pôle juridique de monter des ateliers pratiques à l'attention des membres pour 2021, le but étant de faciliter la compréhension des plans de calculs annexés aux nouvelles décisions du SPC.

PÔLE JURIDIQUE

Et plus encore

- **La délégation patronale** de la Commission de négociation de la Fegems a rencontré la délégation syndicale. Les parties se sont entendues sur une proposition de reconduction de la Convention collective de travail et de sa mise à jour en fonction des évolutions législatives, chaque partie devant préparer et proposer ses points de négociation.
- **Une matinale juridique** a permis de clarifier « Les grands principes de droit privé », tels que le principe de la bonne foi, l'interdiction de l'abus de droit, le fardeau de la preuve ou encore le principe de la liberté contractuelle.
- **Dossier électronique du patient (DEP)** : la Fegems rejoint le Comité cantonal de coordination des projets eHealth, notamment chargé de la mise en œuvre du DEP.

12

DÉCEMBRE

12 MOIS

Nouvelle collaboration de la Fegems avec l'État dans le cadre du bilan social

Dans le cadre du Bilan social de l'État et des institutions autonomes 2020, la Fegems et l'Office du personnel de l'État (OPE) ont établi de nouvelles modalités de collaboration. Le but de cette collaboration est de permettre à la Fegems de disposer de données du Bilan social pour mener à bien des analyses statistiques pertinentes pour la gestion des EMS (dotations, absences, etc.). Avec ce projet, la Fegems vise à offrir une plus-value à ses membres, le Bilan social n'ayant qu'une vocation de communication externe.

PÔLE ASSOCIATIF ET FAÏTIER

COMPTES 2020

COMPTES 2020

Bilans comparés au 31 décembre 2020 et 2019 (en CHF)

ACTIF	31.12.2020	31.12.2019
Actif disponible	1'220'435	1'070'669
Actif réalisable	332'068	185'683
Immobilisations corporelles et incorporelles	12'158	1'976
Immobilisations financières	22'175	22'175
Total de l'actif	1'586'836	1'280'503

PASSIF	31.12.2020	31.12.2019
Fonds étrangers	306'495	179'710
Capital	1'100'793	995'686
Résultat de l'exercice	179'548	105'107
Total du passif	1'586'836	1'280'503

Rappel :

L'Assemblée des délégué.e.s de la Fegems a décidé, lors de sa séance du 18 septembre 2013, d'une utilisation ciblée des réserves de la Plateforme de formation (CHF 908'622) pour le déploiement 2014-2017 du dispositif de formation APADE (accompagnement des personnes atteintes de démence).

Dès lors, le capital « disponible » de l'organisation au 31.12.2020, après utilisation ciblée des réserves pour le dispositif APADE, ressort à :

Capital de l'organisation en début d'exercice	1'100'793
Solde fonds APADE	-118'544
Résultat de l'exercice 2020	179'548
Capital « disponible » au 31.12.2020	1'161'797

Les comptes 2020 sont disponibles pour les membres, sur demande auprès de la Fegems.

COMPTES 2020

COMPTES 2020

Comptes d'exploitation comparés 2020 et 2019 (en CHF)

PRODUITS	2020	2019
Cotisations des membres	1'490'490	1'449'165
Autres recettes	22'943	26'569
Autres subventions & participations (hors contrat de prest.)	43'350	74'064
Participations des EMS / Sponsors dispositifs	101'050	158'540
Produits financiers	0	1
Produits sur exercices antérieurs	0	10'175
Total des produits	1'657'833	1'718'514

CHARGES	2020	2019
Frais de personnel et de pilotage	909'036	971'408
Frais généraux	249'892	261'480
Coût global des dispositifs	311'955	378'435
Amortissements	6'027	1'974
Charges financières	170	110
Charges sur exercices antérieurs	1'205	-
Total des charges	1'478'285	1'613'407
Résultat de l'exercice	179'548	105'107

Remarque :

Le résultat 2020 de l'organisation, hors charges du dispositif APADE, ressort à :

Résultat de l'exercice 2020	179'548
Charges du dispositif APADE 2020	0
Résultat de l'exercice 2020, hors dispositif APADE	179'548

LA FÉDÉRATION

LA FÉDÉRATION

« La finalité de la Fédération est d'appuyer ses membres dans leurs missions au service de la personne âgée. »

Le Secrétariat général

LE PÔLE ASSOCIATIF ET FAÏTIER

LE PÔLE JURIDIQUE

LE PÔLE FORMATION

LE PÔLE ÉCONOMIQUE

L'organisation

CONSEIL D'ÉTHIQUE

Simone Romagnoli
président

PÔLE ASSOCIATIF ET FAÏTIER

Anne-Laure Repond
secrétaire générale
Florian Erard
chargé de projets
Marie Chatelain
assistante de direction

PÔLE JURIDIQUE

Cecilia Galindo
juriste tit. du brevet
d'avocat

SECRETARIAT

Irène Kranyecz
secrétaire assistante

PÔLE FORMATION

Katia Peccoud
référente de formation
Naël Lafer
coordinatrice du dispositif AA

PÔLE ÉCONOMIQUE

Maria Masood Deschevrens
économiste PhD
Sylvie Balti
comptable, mandat externe

COMMUNICATION

Anne-Marie Nicole
chargée de communication,
mandat externe

LA FÉDÉRATION

LA FÉDÉRATION

Secrétariat général

Marie Chatelain
assistante de direction

Florian Erard
chargé de projets

Cecilia Galindo
juriste tit. du brevet d'avocat

Maria Masood
économiste

Irène Kranyecz
secrétaire assistante

Katia Peccoud
référente de formation

Naël Lafer
coordinatrice du dispositif
« Auxiliaire d'accompagnement »

Anne-Laure Repond
secrétaire générale

Sylvie Balti
collaboratrice externe,
comptabilité

Anne-Marie Nicole
collaboratrice externe,
communication

Comité

Nicolas Walder
président de la Fegems (dès le 7.10.2020),
membre du comité de l'Association de l'EMS
de Drize

Jean-Philippe Terrier
président ad intérim, du 27.02.2020 au
07.10.2020, vice-président de la Fegems,
membre du comité de l'Association de l'EMS
les Pervenches

Serban Badic
directeur, Résidence Jura et Résidence
Pierre de la Fée

Michel Beuchat
membre du comité de l'Association
de l'EMS les Pervenches

Martine Brügger
directrice, EMS le Nouveau Prieuré

Cédric Gillibert
médecin répondant des Résidences Butini
et De la Rive et président du MEPAG's

Florian Hübner
directeur, EMS Eynard-Fatio

Peter Mosimann
membre de conseil des RPSA
(EMS Petite Boissière Charmilles Liotard)

Brigitte Schneider
(dès le 7.10.2020), membre du Conseil
d'administration de la Terrassière SA

Ivan Slatkine
membre du conseil d'administration
de Foyer Saint-Paul SA

Marilou Thorel,
membre de la commission administrative
de la Maison de Retraite du Petit-Sacconnex
(jusqu'au 31.08.2020)

James Wampfler
directeur, Résidences Fort-Barreau
et Les Tilleuls

LA FÉDÉRATION

LA FÉDÉRATION

Conseil d'éthique

Simone Romagnoli

Président du Conseil d'éthique de la Fegems,
Dr en philosophie et éthicien, collaborateur
scientifique (NEK-CNE) et chargé de cours
HES-SO

Carine Bech-Stapfer

médecin-répondante, Résidence de Drize

Alain Charbonnier

directeur, EMS Résidence de Bon-Séjour

Marie-Rose Charvoz

présidente, APAF

Maria Dupont

intendante, EMS Eynard-Fatio

Cecilia Galindo

juriste tit.brevet d'avocat, Fegems

Sandrine Gautray

assistante socio-éducative,
Résidence Les Pervenches

Cosette Odier

licenciée en théologie, retraitée,
anciennement responsable de formation
et d'enseignement à l'aumônerie du CHUV

Patricia Pisano

Infirmière responsable d'unité,
RPSA – Site Liotard

Les institutions membres

47

EMS membres totalisant en fin d'année

3'514 lits,

avec un taux d'occupation annuel de

97,85%

pour un total de

1'257'825

journées d'hébergement.

Ce taux d'occupation plus faible est lié
à la pandémie.

Impressum

Éditeur

Fédération genevoise
des établissements médico-sociaux

Clos Belmont 2
1208 Genève
T 022 718 18 70
info@fegems.ch
www.fegems.ch

Ce rapport est publié après approbation
par les membres du Comité de la Fegems.
Les comptes ont été approuvés par les membres
de la Fegems lors de l'Assemblée des délégué-e-s
du 23 juin 2021.

Graphisme : mostra-design.com

Partenaire principal de la Fegems

SWISS RISK
CARE

Our independence • Your best insurance

La Fegems est membre de



CURAVIVA.CH
VERBAND HEIME UND INSTITUTIONEN SCHWEIZ
ASSOCIATION DES HOMES ET INSTITUTIONS SOCIALES SUISSES
ASSOCIAZIONE DEGLI ISTITUTI SOCIALI E DI CURA SVIZZERI
ASSOCIAZIUN DALS INSTITUTS SOCIALS E DA TGIRA SVIZZERS